

2024_74_AC_Jurys_examens_ALLSH_Master_Etudes_culturelles

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 5 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine **Arts, Lettres, Langues** mention **Etudes Culturelles** est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1
Semestre 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Anne Page Suppléant(e) : Laurence Sterritt Liste des membres : Sara Greaves, titulaire Sophie Vallas, titulaire Sébastien Lefait, titulaire <i>En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après</i> Ex : membre titulaire X/suppléant Y Monique de Mattia-Viviès, suppléante Anne Reynès-Delobel, suppléante Matthew Graves, suppléant Nicolas Boileau, suppléant <u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> Liste des membres :
Semestre 2 et Jury de MASTER 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> Président(e) : Anne Page Suppléant(e) : Laurence Sterritt Liste des membres : Sara Greaves, titulaire Sophie Vallas, titulaire

Sébastien Lefait, titulaire

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y
Monique de Mattia-Viviès, suppléante
Anne Reynès-Delobel, suppléante
Matthew Graves, suppléant
Nicolas Boileau, suppléant

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type Monde anglophone

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Anne Page
Suppléant(e) : Laurence Sterritt

Liste des membres :
Sara Greaves, titulaire
Sophie Vallas, titulaire
Sébastien Lefait, titulaire

En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après

Ex : membre titulaire X/suppléant Y
Monique de Mattia-Viviès, suppléante
Anne Reynès-Delobel, suppléante
Matthew Graves, suppléant
Nicolas Boileau, suppléant

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : Le Doyen de l'UFR Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 14/11/2024

Pour le Président et par délégation,
Le Doyen l'UFR ALLSH


Guy Le Thiec
Directeur de l'UFR ALLSH

